

Les causes structurelles du chômage actuel

Rodrigue Tremblay

Volume 60, numéro 4, décembre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601309ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601309ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, R. (1984). Les causes structurelles du chômage actuel. *L'Actualité économique*, 60(4), 430–439. <https://doi.org/10.7202/601309ar>

Résumé de l'article

Rodrigue Tremblay rejette la notion que le chômage actuel soit dû à une déficience de la demande globale rectifiable par une expansion budgétaire. La dangereuse explosion de l'endettement public interdit le recours à cette solution. Il explique la montée du chômage depuis vingt ans par l'interaction entre des rigidités micro-économiques accrues — démographie, règlements, fiscalité, programmes sociaux, cartellisation syndicale, gonflement artificiel du secteur abrité de l'économie, etc. — et les rigidités macroéconomiques nouvelles qui auraient soulevé le taux d'intérêt réel — mort de Bretton Woods, endettement international, contraction monétaire américaine. Seule une lutte soutenue contre ces rigidités structurelles et la modération des coûts unitaires de main-d'oeuvre peuvent, à son avis, amener une baisse du chômage.

Les causes structurelles du chômage actuel

Rodrigue TREMBLAY
Université de Montréal

Même si la situation du chômage est devenue très sérieuse depuis quelques années, en fait la plus sérieuse depuis la Dépression des années '30, les recherches des économistes portent relativement peu sur cette question. Il suffit de recenser les revues scientifiques pour le constater.

Cet état de choses tient, à mon avis, à la confusion qui existe sur les théories explicatives du chômage et les moyens d'y remédier. Comme cela se produit lors des grands tournants scientifiques, les anciennes théories ne suffisent plus à expliquer la réalité, tandis que les nouvelles explications ne sont pas encore au point.

1. — *En premier lieu*, la notion que les hauts niveaux du chômage actuel reflètent un *chômage cyclique* due à une baisse prévue ou non prévue dans la demande globale, ou dans l'une de ses composantes, laquelle peut être remédiée par l'accroissement du déficit public est dépassée par la réalité lorsque l'on constate l'écart grandissant entre le déficit public total et le déficit de plein emploi (ajusté pour les fluctuations cycliques) du gouvernement fédéral. Il faut se rendre compte que les hauts taux de chômage actuels ne sont pas avant tout keynésiens et ne sont donc pas influençables par une stimulation de l'économie au-delà du cycle de courte durée des stocks d'inventaire. Au cours des trois dernières récessions, les planchers du chômage se sont systématiquement élevés. En effet, au cours des trois derniers sommets cycliques de l'économie, le taux de chômage minimal au Québec a continuellement atteint de nouveaux plateaux, passant de 4,7 pourcent (1966) à 6,6 pourcent (1974) et à 9,6 pourcent (1979), tandis qu'il se maintient en phase de reprise (été 1984) aux environs de 12,5 pourcent. Pour le Canada dans son ensemble, le même phénomène s'observe avec des taux minimaux de chômage de 3,4 pourcent (1966), 5,3 pourcent (1966), 7,5 pourcent (1979) et d'environ 11,0 pourcent au milieu de 1984.

Cette montée continue des taux de chômage depuis bientôt une vingtaine d'années laisse croire à une hausse du taux « naturel » ou classi-

que de chômage, soit le niveau de chômage qui ne peut être comprimé sans relancer l'inflation.

La solution keynésienne de déficits budgétaires toujours plus importants n'est appropriée ni à court terme, ni à long terme. Ces déficits sont structurellement trop élevés et se heurtent au principe de l'intérêt composé¹. Nous assistons à la fin de l'ère de l'illusion de l'endettement public. Avec une croissance annuelle moyenne réelle de 4 pourcent et un déficit fédéral permanent égal à 8 pourcent du PNB, le ratio de la dette publique sur le revenu national se dirige ultimement vers une valeur égale à 200 pourcent, si ces ratios sont maintenus indéfiniment². À ce moment, près des deux tiers des taxes et des impôts serviraient à couvrir les intérêts sur la dette publique, si les dépenses publiques accaparent 25 pourcent du P.N.B. et si le taux d'intérêt se maintient à 8 pourcent. De toute évidence, des déficits de cette ampleur ne sont pas soutenables.

La solution monétariste d'une demande globale stable par le recours à une croissance monétaire stable, permet d'éviter la montagne russe de l'inflation et de la déflation, mais n'est pas une solution au haut chômage actuel, puisqu'elle ne peut relancer la demande réelle.

Du côté de la demande globale, donc, ni le keynésianisme, ni le monétarisme ne peuvent expliquer adéquatement les hauts niveaux actuels du chômage. On peut douter de l'efficacité d'une politique active de gestion de la demande globale pour solutionner le problème du chômage.

2. — *En deuxième lieu*, la nouvelle analyse classique des Lucas, Sargent, Barro et compagnie établit que les politiques de demande globale (fiscale ou monétaire) n'ont aucune influence durable sur la production et l'emploi (même en courte période). Les agents économiques ne font pas reposer leurs prédictions de prix uniquement sur les prix passés mais aussi, et peut-être surtout, sur les prix futurs en analysant d'une façon *rationnelle* tous les facteurs qui agissent sur les prix. Ces anticipations rationnelles et rapides des prix rendent inopérante la politique monétaire : si la banque centrale souhaite abaisser le taux d'intérêt réel par expansion de la monnaie, les prix s'ajustent très rapidement et il en va de même du taux d'intérêt nominal. Présentement, il y a beaucoup d'indices qui témoignent que les marchés monétaires réagissent très rapidement aux signes d'inflation future. Aujourd'hui, on peut dire que les gouverne-

1. Cf. R. Tremblay, « L'endettement international et les problèmes d'ajustement : une perspective générale », *L'Actualité Économique, Revue d'Analyse Économique*, juin 1983, pp. 283-324.

2. À long terme, le ratio dette réelle / PNB réel tend à se stabiliser à un niveau égal au rapport entre le ratio déficit / PNB et le taux de croissance réel de l'économie (pourvu que ces deux derniers soient constants).

ments sont devenus trop prévisibles : une hausse du chômage signale une hausse du déficit et un relâchement monétaire ; mais les marchés monétaires anticipent rapidement ces événements, de sorte que la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt vient neutraliser (effet d'éviction) la politique de demande globale.

Pour la « nouvelle économie classique », les hauts taux de chômage persistants trouvent leur explication du côté de l'offre globale de l'économie (courbe d'offre globale très abrupte). Si des changements structurels modifient les conditions de production, les agents économiques, et les travailleurs en particulier, vont s'ajuster et optimiser leurs situations. À titre d'exemple, si le niveau moyen des prestations *d'assurance-chômage* est trop rapproché du salaire moyen, la force ouvrière tend à se gonfler, tandis que la demande effective de main-d'œuvre tend à se contracter, ce qui élève le salaire réel mais abaisse le niveau d'emploi. Il en va de même des hausses du *salaire minimum* et du renforcement du *cartel légal des syndicats* de travailleurs : ces législations élèvent le salaire réel et provoquent une hausse structurelle du chômage. Dans cette optique, une partie importante du nouveau chômage est social plutôt qu'économique. La générosité relative des programmes sociaux résulte en une hausse structurelle du chômage.

3. — Notre approche se situe dans la foulée de l'analyse de l'offre globale mais traite aussi des problèmes structurels rattachés à la demande globale. Traditionnellement, en effet, on a limité la notion de *chômage structurel* aux caractéristiques *microéconomiques* du marché du travail et aux politiques économiques qui influencent soit la composition de la force de travail, soit le taux de chômage de différents groupes d'âge ou de sexe de la force ouvrière, tandis que les rigidités de type macroéconomique sont plutôt associées à la notion de chômage naturel, c'est-à-dire au taux de chômage qui ne peut être abaissé sans provoquer une hausse continue de l'inflation. Le chômage naturel incorpore le chômage frictionnel dû aux imperfections de l'information et le chômage structurel dû aux manques de qualification des travailleurs quand surviennent des transformations dans la composition de la demande globale. En réalité, ces deux genres de rigidités sont reliées l'une à l'autre, en ce sens que les rigidités microéconomiques présentes dans l'économie se traduisent d'autant plus facilement en chômage structurel que les rigidités macroéconomiques élèvent le niveau de chômage non inflationniste ou « non accélérationniste ». C'est pourquoi, ces deux sources de rigidités doivent être traitées simultanément pour comprendre la hausse du chômage structurel et du chômage naturel, même si on peut être davantage confiant de pouvoir corriger les rigidités microéconomiques que les rigidités macroéconomiques. La possibilité de réduire l'écart entre le chômage naturel et le

chômage structurel par une politique monétaire non anticipée est beaucoup moins certaine³.

4. — À notre avis, les raisons qui expliquent pourquoi le taux de chômage non cyclique ou non purement saisonnier est passé d'environ 3 pourcent au début des années '60 à 8 ou 9 pourcent aujourd'hui tiennent essentiellement à cette interaction entre les rigidités microéconomiques et les rigidités macroéconomiques de l'économie. Les gouvernements ont graduellement introduit des rigidités microéconomiques dans l'économie dans le but d'élever les salaires réels de certaines catégories de travailleurs et des travailleurs en général. Pendant un certains temps, les gouvernements ont pu contrecarrer les effets de ces rigidités sur l'emploi en accroissant graduellement la demande gouvernementale pour les biens non commercialisables, à la fois en grossissant le secteur public (multiplicateur du budget équilibré) et en recourant de plus en plus au financement par l'endettement.

Il en est résulté des transformations économiques structurelles profondes avec une importance beaucoup plus grande accordée au secteur protégé des biens non commercialisables et des prix relatifs plus élevés pour ce secteur par rapport au secteur concurrentiel des biens commercialisables. Le graphique I illustre le cheminement de l'équilibre du marché du travail au taux naturel de chômage (TT) et du marché des biens non commercialisables (NN)⁴. Une hausse exogène du salaire réel (W/P)₁ réduit la production des biens commercialisables et des biens non commercialisables et s'accompagne d'une réduction des dépenses privées avec une détérioration de la balance commerciale (c'est-à-dire chômage au point 2). Une hausse des dépenses gouvernementales pour les biens non commercialisables déplace NN et $N'N'$, ce qui élève les prix relatifs de ce secteur et stimule la production de ce secteur, la production des biens commercialisables demeurant inchangée (équilibre 3). X^p

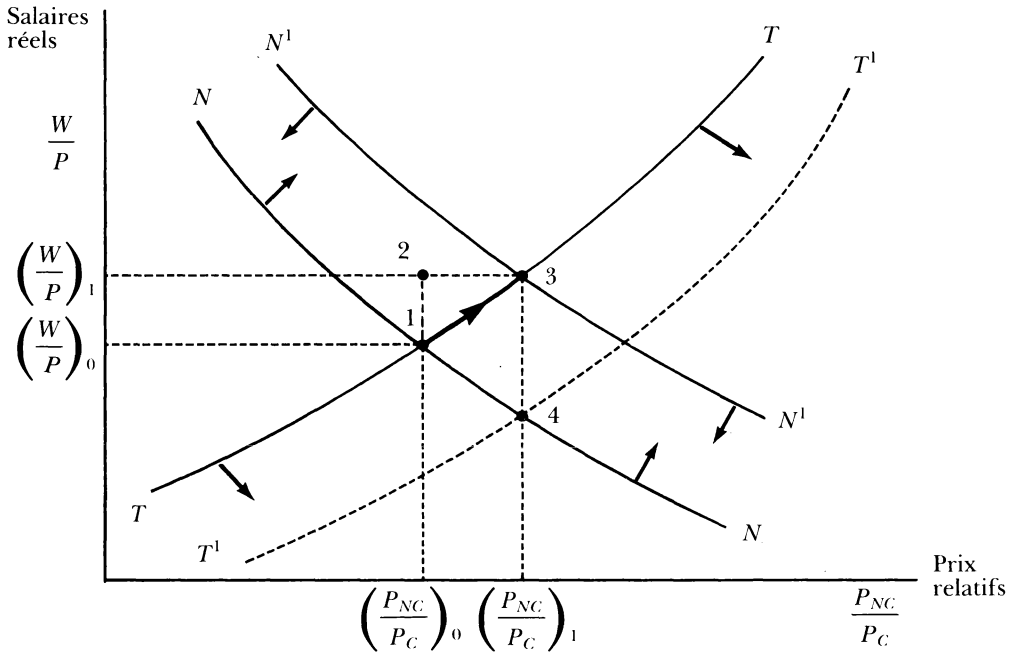
Le déficit budgétaire, ainsi que le déficit commercial et l'endettement extérieur qui l'accompagnent, peuvent donc temporairement soutenir le niveau de l'emploi suite à une hausse exogène du salaire réel. Aussi longtemps que les gouvernements purent camoufler leurs pressions exogènes sur les salaires réels en développant le secteur non commercialisable, les hausses du chômage furent ralenties. Le plafonnement dans l'endettement et le besoin de contrer l'inflation ont cependant mis fin à ce

3. Cf. R.J. Barro, « Unanticipated Money Growth and Unemployment in the United States », *American Economic Review*, 67, mars 1977.

D.M. Lilien, « Sectoral Shifts and Cyclical Unemployment », *Journal of Political Economy*, vol. 90, août 1982.

4. Pour un modèle structurel complet pour une petite économie ouverte, voir M.F.J. Prachowny, *Macroeconomic Analysis for Small Open Economies*, Clarendon Press, Oxford, 1983, chap. 2.

GRAPHIQUE 1



processus et l'ont même renversé, avec la double conséquence que les salaires réels et les prix relatifs du secteur non commercialisable apparaissent trop élevés pour l'équilibre général de l'économie, (passage de l'équilibre 3 à l'équilibre 4). Les tentatives de marche arrière reflètent la crise financière structurelle des gouvernements.

5. — Parallèlement aux rigidités microéconomiques et aux actions compensatoires des gouvernements sont apparues des rigidités macroéconomiques croissantes au cours des années '70. Ces rigidités se sont cristallisées dans l'élévation du taux international d'intérêt réel. Cette hausse du taux d'intérêt réel reflète une double transformation structurelle au plan international. Premièrement, l'effondrement du système monétaire international de Bretton Woods, le 15 août 1971, et l'avènement des taux de change flottants au printemps de 1973 ont créé une situation monétaire qui encourage les anticipations d'inflation et qui, par conséquent, maintient les taux d'intérêt réels à des niveaux historiquement élevés. Deuxièmement, la résorption des déséquilibres dans les balances courantes de certains pays et le surendettement international de

plusieurs pays, surtout à compter de 1979, ont fait passer le système financier international d'une situation d'offre excédentaire de capitaux à celle d'une demande excédentaire de capitaux. Ces deux phénomènes d'anticipations inflationnistes structurelles et d'un surendettement international structurel, s'ajoutant à un troisième phénomène, soit l'orientation de la politique monétaire américaine en octobre 1979 pour mettre l'inflation en échec, expliquent des taux d'intérêt réels exceptionnellement élevés. La contraction dans le marché des crédits internationaux empêche le taux d'intérêt réel de baisser même si l'activité économique croît lentement et que l'inflation est en baisse. La demande internationale très forte pour le dollar américain à des fins de refinancement des vieilles dettes accumulées au cours de l'euphorie des années '70 est le symptôme de ce resserrement international du crédit.

Par conséquent, une première cause structurelle de la hausse tendancielle du taux de chômage généralisé dans tous les pays tient à la structure du surendettement des gouvernements et à la structure du marché international du crédit, lequel est surchargé depuis quelques années de dettes non liquides. Le fait que le taux de chômage dans les pays de l'OCDE soit passé de 3,5 pourcent en 1973 à 9,5 pourcent en 1984, atteste que la hausse généralisée du chômage a en partie une source internationale commune, reliée à la demande internationale excédentaire de crédit et à la transformation du système monétaire international.

Cette hausse des taux d'intérêt réels a à son tour exacerbé l'impact des rigidités microéconomiques et macroéconomiques présentes à des degrés divers dans chaque économie. La hausse du taux d'intérêt a ralenti la demande d'investissement tandis que la crise financière structurelle des gouvernements ralentissait la croissance des dépenses publiques, d'où un ralentissement, sinon une baisse, dans la demande effective réelle et dans la demande de main-d'œuvre dans plusieurs économies. En référence au graphique 1, la diminution structurelle dans la demande de main-d'œuvre à $T'T'$ induite par les hauts niveaux des taux d'intérêt réels rend d'autant trop élevés les niveaux des salaires réels. Il faut en conclure que les salaires réels par rapport à l'emploi sont présentement trop élevés pour une double raison : parce que les dépenses gouvernementales gonflées par l'emprunt neuf ne sont plus là pour les soutenir, et parce que le taux d'intérêt réel élevé réduit la demande effective réelle.

En réalité, il existe un arbitrage négatif entre le taux d'intérêt réel (r) et le taux de salaire réel (w) dans une économie. Si les gouvernements surendettés ne peuvent accroître leur endettement sans neutraliser ces dépenses additionnelles en poussant les taux d'intérêt à la hausse, l'emploi ne peut s'accroître que si la profitabilité des entreprises est rétablie, ce qui requiert une baisse correspondante du salaire réel. Sans quoi, une désynchronisation entre la force ouvrière et le stock de capitaux produc-

tifs apparaîtra, une offre excédentaire de main-d'œuvre coexistant avec une insuffisance de facilités de production.

La demande de main-d'œuvre (L) pour une demande globale donnée, dépend de l'évolution de l'offre globale, soit l'évolution des capacités de production de pleine utilisation (\bar{y}). À son tour, cette évolution dépend de l'influence des profits (π) sur les investissements (I), la profitabilité étant directement influencée par l'évolution des taux d'intérêt réels et des taux de salaire réels⁵.

6. — Au Canada, une double question se pose : quelle est l'étendue du chômage structurel et est-ce que son incidence est plus prononcée dans certaines provinces que dans d'autres ? Pour y répondre, il importe d'identifier et, si possible, de quantifier l'influence de ces diverses rigidités sur l'offre et la demande de main-d'œuvre.

7. — *Les rigidités microéconomiques.* Les facteurs structurels qui introduisent des rigidités dans le fonctionnement du marché du travail peuvent se classer en quatre catégories, soit les *facteurs démographiques* reliés à l'âge et au sexe des groupes de travail, les *facteurs réglementaires* introduits par les diverses législations à incidence économique, les *facteurs fiscaux* qui influencent les coûts relatifs de main-d'œuvre et la *pression pan-canadienne à la parité interrégionale des salaires*. Une telle taxonomie n'est utile, cependant, que si on tient compte des interactions qui sont présentes entre ces diverses catégories de facteurs. À titre d'exemple, une législation sur le salaire minimum produit des effets de chômage d'autant plus prononcés que la proportion des jeunes travailleurs dans la population active est plus élevée. De même, une bonification du régime d'assurance-chômage allonge d'autant plus la durée du chômage que le nombre de ménages comprenant plus d'un salarié s'élève. De plus, l'influence des facteurs structurels créateurs de chômage varie avec le cycle économique : un ralentissement économique prolongé comme celui que les économies connaissent depuis 1975 renforce l'incidence des facteurs microéconomiques sur le niveau du chômage structurel. Par conséquent, puisque ces différents facteurs structurels se renforcent les uns les autres, il n'est guère possible d'identifier séparément la contribution de chacun au taux de chômage structurel sans référence à un modèle complexe et désagrégé, lequel n'existe pas. Tout au plus peut-on identifier la direction de chaque catégorie de facteurs sur le chômage structurel permanent.

8. — *Les rigidités macroéconomiques.* Si l'offre de main-d'œuvre ne peut expliquer à elle seule la hausse du chômage, il faut voir pourquoi il y a eu

5. Cf. E. Malinvaud, « Wages and Unemployment », *The Economic Journal*, mars 1982, pp. 1-12.

insuffisance de la demande de main-d'œuvre. La demande de main-d'œuvre est influencée à la fois par les conditions d'offre globale et par le niveau de la demande globale.

Quels sont les facteurs, au niveau de l'offre globale et de la demande globale, qui se sont modifiés depuis 1975 et qui pourraient expliquer l'explosion dans le chômage? Deux rigidités semblent avoir joué concurremment sur la demande globale et sur l'offre globale. Du côté de la demande globale, et par conséquent en rapport avec la demande de main-d'œuvre, l'inflation et l'endettement intérieur et extérieur accéléré des gouvernements pour stimuler la demande intérieure étaient insoutenables : la demande excédentaire de crédit suscitée par le service croissant de la dette et les anticipations inflationnistes ont maintenu les taux d'intérêt réels élevés et ont rendu difficiles et même perverses les hausses dans les déficits publics par l'effet d'éviction sur les investissements et sur la balance commerciale quand la monnaie s'apprécie. La situation macroéconomique est telle que les gouvernements peuvent modifier la composition de la demande globale mais ne peuvent guère l'accroître. Par conséquent, l'insuffisance de la demande de main-d'œuvre est en partie due à la crise financière structurelle des gouvernements, laquelle a causé une baisse dans la demande de biens et de services.

Du côté de l'offre globale, les transformations dans les prix relatifs au cours des années '70, surtout ceux de l'énergie, se sont accompagnées d'un ralentissement prononcé dans la croissance de la productivité de la main-d'œuvre à compter de 1975. Ce ralentissement de la productivité a été de l'ordre de 4,5 pourcent au Canada et au Québec entre 1976 et 1983. Les salaires réels ont cependant continué d'augmenter jusqu'en 1977 et leur baisse de 1977 à 1983 fut aussi de l'ordre de 4,5 pourcent au Canada, mais de seulement 3,5 pourcent au Québec. On peut donc conclure que la productivité s'est abaissée d'une façon similaire au Québec et au Canada, mais que la baisse dans les salaires réels a été moins prononcée au Québec.

La hausse des coûts relatifs de main-d'œuvre dans la production a résulté en une baisse dans les quantités demandées de main-d'œuvre. Or, comme les taux d'intérêt réels se sont fortement élevés à compter de 1979, il aurait fallu, pour éviter la pression sur les coûts de production et sur la profitabilité des entreprises, ainsi que pour maintenir la demande de main-d'œuvre, une baisse plus forte des salaires réels ou une baisse dans le fardeau fiscal des entreprises. On peut donc dire, par conséquent, que la hausse des coûts unitaires en main-d'œuvre s'est traduite en une hausse de chômage au moment même où les gouvernements ne pouvaient efficacement stimuler la demande globale. Les trois déterminants de la demande de main-d'œuvre sont la tendance de la productivité, les salaires réels et la demande globale dans l'économie. La rigidité dans l'ajustement des salaires réels suite au déclin de la croissance de la productivité et

l'impossibilité structurelle des gouvernements de stimuler la demande dans un contexte international de hauts taux d'intérêt réels expliqueraient donc l'explosion du chômage du début des années '80. Des facteurs structurels expliquent la chute de la demande de main-d'œuvre depuis 1979. Théoriquement, ce chômage pourrait être « keynésien », mais comme les gouvernements ne peuvent accroître la demande globale, il s'agit en réalité d'un chômage « classique » que seuls des changements dans les prix relatifs peuvent corriger.

9. — *Conclusions et perspectives.* En conclusion, on peut dire que les rigidités macroéconomiques viennent renforcer l'action des rigidités microéconomiques pour hausser le taux de chômage structurel.

La résorption du chômage structurel devra compter sur une baisse du taux d'intérêt réel mondial mais peut être facilitée par diverses mesures visant à adapter les salaires réels aux conditions objectives de la productivité dans l'économie. Une première mesure consisterait pour l'État à décartelliser les secteurs du marché du travail où la liberté d'accès a été réduite par législation. L'abolition de la panoplie des décrets du travail de toutes sortes et le décloisonnement institutionnel du marché du travail contribueraient plus que toute autre mesure à abaisser le chômage structurel. Une deuxième mesure consisterait à réviser les programmes d'assurance-chômage et de soutien du revenu pour tenir compte explicitement, préférablement par voie fiscale, des ménages à multiples revenus salariaux. En troisième lieu, la rémunération du secteur public et parapublic pourrait être systématiquement arrimée sur celle du secteur des biens commercialisables. Quatrièmement, les programmes de péréquation au Canada pourraient viser la parité fiscale interrégionale plutôt que de gonfler les dépenses provinciales relatives. Cinquièmement, les programmes de main-d'œuvre pourraient faciliter en priorité le recyclage des chômeurs et leur transfert des secteurs en déclin vers les secteurs en croissance. Sixièmement, la demande en main-d'œuvre pourrait être stimulée par une hausse de la productivité en s'assurant pour les entreprises des débouchés plus vastes et plus stables. Septièmement, le Code du travail pourrait être révisé de manière à réduire l'incidence des arrêts de travail et à diminuer leur durée. Huitièmement, des mesures pourraient être prises afin de stimuler les investissements privés et publics générateurs d'emploi. En somme, la baisse dans le chômage structurel exige des changements de structure.

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAM, K.G. (1983), « Structural / frictional vs Deficient Demand Unemployment, Some New Evidence », *A.E.R.*, septembre, pp. 708-724.
- AUBRY, J.P. et LECAVALIER, D. (1983), « L'évolution du taux de chômage : une approche démographique et sectorielle », (miméo), Banque du Canada.
- BEAUDRY, R. (1978), « L'importance du chômage saisonnier dans les disparités de chômage au Canada », *Revue canadienne d'économie*, mai, pp. 333-345.
- FORTIN, P. (1979), « Pourquoi le taux de chômage est-il si élevé au Québec ? », dans *Économie du Québec et choix politiques*, C. Montmarquette, éd., PUQ, pp. 229-260.
- COUSINEAU, J.M. et LACROIX, R. (1980), « L'évolution des salaires et la négociation collective », dans *La gestion des relations de travail au Québec*, N. Mallette, éd., Montréal, McGraw-Hill.
- COUSINEAU, J.M., LACROIX, R. et VAILLANCOURT, F. (1982), *La vocation internationale de Montréal*, CETAI, Hautes Études Commerciales.
- GRUBEL, C., MAKI, D. et SAX, D. (1982), « Real and Insurance Induced Unemployment in Canada », *C.J.E.*, mai.
- GUINDON, D. (1983), « La croissance des salaires et la formation des prix au Canada », (miméo), *ministère des Finances*, Ottawa.
- FELDSTEIN, N. (1972), « Tax Incidence with Growth and Variable Factor Supply », *Q.J.E.*, pp. 551-573.
- HASAN, A. et BROUCKER, P. de (1982), « Duration and Concentration of Unemployment », *C.J.E.*, novembre.
- LAZAR, F. (1978), « The Impact of the 1971 Unemployment Insurance Revision on Unemployment Rates: Another Look », *C.J.E.*, août, pp. 559-570.
- LILIE, D.M. (1982), « Sectoral Shifts and Cyclical Unemployment », *Journal of Political Economy*, vol. 90, n° 41, 1982, p. 787.
- MALINVAUD, E. (1982), « Wages and Unemployment », *The Economic Journal*, mars, pp. 1-12.
- PHELPS, E.S. (1970), *Microeconomic Foundations of Employment and Inflation Theory*, W.W. Norton and Company, Inc.
- SCHAAFSMA, J. et WALSH, W.D. (1983), « Employment and Labour Supply Effects of the Minimum Wage : Some Pooled Time-Series Estimates from Canadian Provincial Data », *C.J.E.*, février.
- TREMBLAY, R. (1983), « L'endettement international et les problèmes d'ajustement : une perspective générale », *L'Actualité Économique*, juin, pp. 283-324.